



Photo : DGLimages/Shutterstock.com

LE NOUVEAU VISAGE DES URLS



PAR PATRICK LAFLEUR,
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
LOISIR ET SPORT
MONTÉRÉGIE

« Le repositionnement stratégique amorcé par l'ensemble des URLS en 2014 avait pour objectif d'identifier une mission et un rôle communs, mais distincts de ceux des autres acteurs en loisir public. »

Il y a un peu plus de trois ans, les unités régionales de loisir et sport (URLS) ont amorcé un important virage stratégique qui a transformé en profondeur le rôle qu'elles jouaient tant sur le plan régional que dans le réseau de partenaires du loisir public à l'échelle provinciale. Ce virage s'est confirmé l'an dernier avec l'instauration du nouveau Programme d'assistance financière aux unités régionales de services 2017/2021 (PAFURS) en matière de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique. On parle dans ce programme d'« unités régionales de services », mais l'appellation URLS demeure en usage.

Depuis le *Cadre d'intervention en loisir et en sport* de 1997, les URLS se définissaient par de grandes fonctions telles que la représentation, la concertation, le soutien et la coordination de programmes provinciaux (ex. : Jeux du Québec régionaux). Le mandat et les interventions des URLS prenaient donc la couleur des différents territoires régionaux, avec des configurations géographique, politique, économique et

sociale variables qui justifiaient des choix de priorités et d'interventions qui étaient propres à chacune.

Le repositionnement stratégique amorcé par l'ensemble des URLS en 2014 avait pour objectif d'identifier une mission et un rôle communs, mais distincts de ceux des autres acteurs en loisir public. Il s'agissait ni plus ni moins que de justifier l'utilité et la pertinence des URLS pour l'avenir.

« S'il est vrai que les URLS sont des personnes morales autonomes qui ont le pouvoir de définir leurs propres orientations, on ne peut conclure que, dans le réseau québécois du loisir public, le rôle des URLS soit pour autant si différent d'une région à l'autre et qu'il soit impossible de définir, pour l'ensemble des URLS, ce qu'est une URLS, sa mission et sa place¹. »

¹ Thibault, André, *Proposition de repositionnement dans un contexte de changement, Les unités régionales de loisir et de sport*, 19 décembre 2014, p. 9.

« Les URLS doivent dorénavant déployer des services auprès des acteurs locaux et régionaux de loisir et de sport, de même qu'auprès de la population, tout en assumant la réalisation de mandats ministériels et de différents programmes provinciaux déjà présents dans le mandat depuis 1997. »



Le point de convergence de toutes les régions renvoie ainsi aux enjeux du loisir public lui-même et aux acteurs en présence. Ainsi, toutes les régions ont des municipalités, des associations, des bénévoles, des infrastructures, des programmes, etc. Les URLS peuvent avoir un nouveau mandat commun, car les différences démographiques, territoriales, culturelles, organisationnelles, socioéconomiques et politiques caractérisent les régions, non la mission des URLS.

Les URLS se sont alors entendues sur des enjeux prioritaires d'interventions dans le but de développer une offre de service spécialisée auprès des acteurs de première ligne. Dans une telle perspective, chaque URLS est appelée à agir en conseiller expert et en agent de réseautage auprès des associations, des municipalités, des MRC et des institutions partenaires sur son territoire, ainsi qu'à titre de lieu de convergence des acteurs régionaux et provinciaux.

LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Pour passer du rôle d'agent de concertation à conseiller expert sur des enjeux aussi importants que le bénévolat, le loisir rural, les parcs et espaces récréatifs, le plein air et quelques autres, chacune des URLS doit notamment investir dans le développement des compétences de leurs ressources humaines et de nouvelles expertises, convertir le soutien financier aux groupes locaux en budget de développement, travailler en réseau de partenaires pour le partage des outils, le transfert de connaissances et la production d'outils communs.

Les URLS se sont dites prêtes à relever le défi. Le Regroupement des URLS (RURLS) a fait des représentations en ce sens au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), lui présentant même des cartes de service pour chacun des enjeux priorités. Les URLS définissaient des services à offrir en région tout en identifiant une série de services de soutien collectifs requis pour exécuter leur nouvelle mission, comme la formation d'agents URLS ou la conception et la production d'outils communs.

CONFIRMATION DU NOUVEAU MANDAT

Le MÉES vient de confirmer l'orientation proposée par les URLS. Les nouveaux champs d'intervention et responsabilités des URLS apparaissent d'ailleurs dans le PAFURS 2017-2021.

Les URLS doivent déployer des services auprès des acteurs locaux et régionaux de loisir et de sport, de même qu'auprès de la population, tout en assumant la réalisation de mandats ministériels et de différents programmes provinciaux déjà présents dans le mandat depuis 1997.

Toutefois, ce virage important prendra du temps, en raison surtout de l'impératif de développement d'une expertise. Nombre de défis attendent les URLS dans leur nouveau rôle. La transition se déroule à des vitesses variables d'une région à l'autre et selon les besoins prioritaires.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

En résumé, les URLS doivent :

- mettre en œuvre un programme régional de visibilité de l'action des bénévoles; accompagner, voire coacher, outiller et former les organisations bénévoles et les gestionnaires, promouvoir le portail en bénévolat, etc.
- présenter au MÉES un plan d'action visant le déploiement de services de soutien aux acteurs du plein air pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement des compétences en plein air auprès des jeunes et lutter contre le déficit nature de ceux-ci; accompagner les organismes de plein air dans le maintien d'une offre pérenne de sentiers, de sites et d'activités de plein air accessibles, de qualité et sécuritaires; établir un plan de visibilité des activités de plein air, incluant les événements, les lieux de pratique, les clubs et autres activités à l'intention de la population;
- assurer la promotion et la coordination du programme national de certification des entraîneurs (PNCE), d'une formation éprouvée en matière de camp de jour (DAFA ou l'équivalent), de la formation pour les bénévoles administrateurs, des formations du projet Espaces, etc.

- dans le cadre de Kino-Québec, soutenir les milieux associatif, communautaire, municipal et scolaire pour valoriser la pratique régulière d'activités physiques; accompagner les municipalités dans le cadre du projet Espaces, accompagner le milieu scolaire pour l'aménagement de cours d'école ou des parcs-écoles, assurer la diffusion de différents outils de promotion, avis, fiches d'information; etc.
- assurer la promotion de la sécurité et de l'intégrité auprès des différents milieux; promouvoir l'adhésion des organismes aux principes énoncés dans l'Avis sur l'éthique; agir comme répondant régional en matière de sécurité dans les aires de jeu, ce qui oblige notamment un employé de chaque URLS à détenir la certification d'inspecteur canadien en aires de jeu (CAN/CSA Z614); etc.
- assurer l'offre d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air; offrir un service-conseil et outiller les milieux associatifs, les municipalités, les MRC et les institutions publiques,

notamment en milieu rural; faire l'évaluation des parcs et des espaces récréatifs et sportifs d'appartenance publique (municipale et scolaire) en ce qui a trait à l'accessibilité, à l'attractivité et à la sécurité à l'aide de la grille d'observation conçue par le RURLS et le MÉES et intégrée au logiciel Parc-o-mètre; etc.

- poursuivre la coordination du programme des Jeux du Québec régionaux, mais élaborer un plan d'action régional en matière de sport en soutien au programme des Jeux du Québec et fournir un soutien-conseil aux organismes et aux municipalités relativement aux Jeux du Québec.

C'EST BIEN PARTI...

Propulsées dans ce nouveau mandat, les URLS se sont mises à l'œuvre avec vigueur. De belles réussites en réseau sont déjà évidentes, notamment au chapitre des parcs et espaces récréatifs.

Des projets de recherche et de développement d'outils sont en cours avec des partenaires, par exemple le Projet SCOLOR qui vise à préciser l'offre, la demande et la capacité d'agir d'un territoire rural en matière de loisir.

Les mandats issus de Kino-Québec et l'intervention régionale pour le développement du plein air sont des responsabilités de première importance qui mobilisent fortement les URLS pour l'atteinte des objectifs.

De nouvelles enveloppes budgétaires permettront de soutenir des réalisations dans toutes les régions du Québec. L'avenir est donc prometteur et stimulant pour l'ensemble des partenaires.



Osez être différent et précurseur avec nous cette année!

ABC Récréation Québec est une entreprise qui valorise l'environnement, la durabilité et l'innovation. Nous mettons d'abord des critères d'inclusivité et de qualité en premier plan dans toutes nos réalisations.



info@abcrecreation.com

1-877-571-4747

www.abcrecreationqc.com